

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA VILLE DE BEGLES

SÉANCE DU 2 juillet 2024

DÉLIBÉRATION N°2024_065

**OBJET : DÉNOMINATION D'UN PARC-JARDIN - JARDIN DES LAVAN-
DIÈRES**

L'an deux mil vingt quatre et le 02 juillet, le Conseil Municipal de la Ville de Bègles s'est réuni Salle du conseil sous la présidence de Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de Bègles, en suite de la convocation adressée le **26 juin 2024**.

Étaient présents : M. Clément ROSSIGNOL PUECH, Mme Edwige LUCBERNET, M. Marc CHAUVET, Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Vincent BOIVINET, Mme Amélie COHEN-LANGLAIS, M. Olivier GOUDICHAUD, M. Pierre OUALLET, Mme Christelle BAUDRAIS, Mme Catherine CAMI, M. Xavier-Marie FEDOU, Mme Bénédicte JAMET DIEZ, M. Jacques RAYNAUD, Mme Isabelle TARIS, M. Benoît D'ANCONA, Mme Sadia HADJ ALBELKADER, Mme Sylvaine PANABIÈRE, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Nabil ENNAJHI, M. Florian DARCOS, M. Idriss BENKHELOUF, M. Aurélien DESBATS, M. Christian BAGATE, M. Mohammed MICHRAFY, M. Alexandre DIAS, Mme Isabelle TEURLAY NICOT, Mme Fabienne DA COSTA, M. Christophe THOMAS, Mme Seynabou GUEYE.

S'étaient fait excuser et avaient donné délégation :

Mme Fabienne CABRERA donne procuration à M. Marc CHAUVET, M. Pascal LABADIE donne procuration à M. Idriss BENKHELOUF, M. Guénolé JAN donne procuration à M. Pierre OUALLET, Mme Laure DESVALOIS donne procuration à Mme Nadia BENJELLOUN-MACALLI, M. Kewar CHEBANT donne procuration à M. Xavier-Marie FEDOU.

Secrétaire de la séance : M. Florian DARCOS

Monsieur Xavier-Marie FEDOU expose :

Dans le prolongement paysager de l'opération de rénovation urbaine du quartier des Terres Neuves, la ville a aménagé un îlot de verdure situé entre la Chaufferie biomasse et l'Esplanade des Terres Neuves, avenue Robert Schuman.

Afin de dénommer ce parc-jardin, un vote a été lancé sur la plateforme numérique participative, proposant 3 noms : Eugénie Cotton, Germaine Tillion, Les Lavandières.

Sur 103 votants, 70 ont voté pour le Jardin des Lavandières.

Les Lavandières, était le nom donné aux femmes qui lavaient le linge dans le quartier Centujean pour le compte de particuliers sur les berges de l'Estey Sainte-Croix à proximité de ce jardin. Cette activité de blanchisseuses a cessé entre les deux guerres mondiales. L'Estey a été depuis canalisé en 1967.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

ENTENDU le rapport de présentation

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le Code de l'urbanisme

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les Parcs et Jardins.

CONSIDÉRANT la nécessité d'attribuer une dénomination à ce nouveau parc-jardin.

CONSIDÉRANT le choix des habitants par vote sur la plateforme numérique participative.

DÉCIDE

Article 1 : De dénommer ce parc-jardin, Jardin des Lavandières.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : D'autoriser le Maire à mettre en œuvre la matérialisation physique de cette dénomination.

| VOTANTS : 35 | | VOIX |
|--------------|----|------|
| Pour | 35 | |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré le 2 juillet 2024

LE/LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

M. Florian DARCOS

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE MAIRE,

M. Clément ROSSIGNOL PUECH

DENOMINATION D'UN PARC-JARDIN – JARDIN DES LAVANDIERES

Plan de situation

